

VILLE DE MONTRÉAL

Service de la Gestion et de la Planification Immobilière

Direction des transactions immobilières

Les réponses devront être reçues au plus tard le 10 janvier 2022 à 13h30, par courriel à l'adresse ci-dessous : immeubles.soumissions@montreal.ca

Catégorie : Appel d'intérêt

Appel d'intérêt : 21-001

Descriptif : Avis d'appel d'intérêt pour la recherche d'un terrain vacant disponible à la vente

Le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) de la Ville de Montréal souhaite inviter toutes parties intéressées à lui faire parvenir des renseignements au sujet d'un terrain vacant ou d'un immeuble construit pouvant être démolit à des fins de bureaux, qu'il s'agisse d'un seul lot ou d'un assemblage de plusieurs lots, disponible à la vente et répondant aux critères suivants :

A) Périmètre : Les limites géographiques de la Ville de Montréal, à l'intérieur ou à proximité du périmètre délimité sur la carte jointe à l'avis.

B) Services : les services d'aqueduc, d'égout, de fibre optique et une rue construite ou en voie de l'être doivent être situés à proximité du terrain.

C) Description et superficie :

1. Le terrain devrait avoir une superficie entre 3 000 à 10 000 mètres carrés;
2. Le terrain doit permettre la construction d'un immeuble d'une superficie minimale de 3 400 mètres carrés;
3. Tout site disposant d'un bâtiment à démolir devra être reconnu comme insalubre ou en voie de l'être;
4. Au moment de l'acquisition, l'immeuble à démolir devra être vacant et libre d'occupants.

Renseignements : Pour toute question s'adresser à : immeubles.soumissions@montreal.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'intérêt seront disponibles à compter du 7 décembre 2021.

Les personnes et les entreprises intéressées par cet appel d'intérêt peuvent se procurer les documents en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Le présent avis d'appel d'intérêt ne constitue ni une qualification ni un appel d'offres et ne peut d'aucune façon être interprété comme créant un lien entre la Ville de Montréal et les personnes qui répondront à la présente demande.

Fait à Montréal, le 7 décembre 2021

Le greffier de la Ville,
Emmanuel Tani-Moore, avocat

Journaux de publication : Le Devoir _X_ Autre à préciser* : _____

Système à deux enveloppes : oui _____ non _X_

Autre information utile aux fins du traitement des soumissions ? _____

*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.

Version mars 2019